

OBJET : Rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville en 2020

EXPOSÉ

La Ville de Châteaubriant a bénéficié en 2020 de la Dotation de Solidarité Urbaine pour un montant de 397 377€.

Aussi conformément à l'article L. 2334-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit présenter au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développement social urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de ce financement.

DECISION

Le Conseil Municipal déclare avoir pris connaissance du rapport sur les actions de développement social urbain entreprises par la Ville de Châteaubriant en 2020.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du rapport

Fait à Châteaubriant
A la Halle de Béré, le 7 juillet 2021



Le Maire,
[Signature]
Alain HUNAUT

Préfecture de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-828-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021

Le Maire,
Alain HUNAUT



[Signature]



VILLE
de
CHATEAUBRIANT

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 7 JUILLET 2021

DIRECTION GÉNÉRALE
DGS/MH

Membres en exercice : 33

L'an deux mil vingt et un, le sept juillet 2021, à dix-huit heures quinze, les membres du Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUBRIANT, convoqués en session ordinaire le premier juillet 2021, se sont réunis à la Halle de Béré en respect des règles de distanciation sociale, sous la présidence de Monsieur Alain HUNAUT, Maire.

Etaient présents :

M. HUNAUT, Mme CIRON, M. BOISSEAU, Mme BOMBRAY, M. NOMARI, Mme SONNET, M. MARSOLLIER, Mme GALLAND-PLUMEJAULT, M. PADIOLEAU, Mme BOURDEL, M. GICQUEL, Mme GITEAU, M. FLATET, M. AMIOUNI, M. TRIMAUD, Mme JARRET, M. LE MOEL, Mme PAYET, Mme DEGRE, M. BEASSE, Mme CHAUVIN, Mme RICHEL, M. GAUDIN, Mme LEGRAIS-OZBERK, Mme ORAIN, Mme PALIERNE, M. LE HECHO.

Etaient excusés :

Mme BOURDAIS a donné procuration à Mme CIRON

M. KESKIN a donné procuration à M. BOISSEAU

M. SINENBERG a donné procuration à Mme SONNET

M. EMERIAU a donné procuration à Mme BOMBRAY

Mme HEBERT a donné procuration à M. NOMARI

M. ~~BARON~~ Préfet de Loire-Atlantique

044-214400368-20210715-828-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 15-07-2021

Publication le : 15-07-2021



Le Maire,
Se Alain HUNAUT M. CHAUVIN



Hôtel de Ville – B.P. 189 – 44146 CHATEAUBRIANT CEDEX
T. 02.40.28.16.04 – Fax : 02.40.28.16.04 – Site Internet : <http://www.mairie-chateaubriant.fr>
e-mail : mairie@ville-chateaubriant.fr